

Demande de propositions

Brève revue exploratoire sur la promotion de services de qualité pour améliorer la santé mentale des aînés.

Date limite : Lundi 31 janvier 2022 à 23 h 59 (HNE)

Objectif

La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) est à la recherche d'un(e) consultant(e) pour réaliser une brève revue exploratoire ainsi qu'une carte des partenaires dans le portrait actuel de la santé mentale des aînés au Canada. Au fil des deux dernières années, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, de nombreux programmes et politiques ont été mis en place pour atténuer les répercussions disproportionnées de la pandémie sur les aînés au Canada, tout en gardant à l'esprit les divers problèmes qui étaient déjà présents et qui le demeureront après la pandémie. Cette revue exploratoire devra faire l'inventaire des stratégies, des programmes et des politiques portant sur la santé mentale des aînés et présenter les principaux obstacles, les leçons apprises et les recommandations quant aux domaines dans lesquels les efforts d'amélioration doivent être concentrés.

La brève revue exploratoire contribuera à éclairer l'élaboration de la stratégie sur la santé mentale des aînés de la CSMC. Pour ce faire, elle devra :

- Repérer les lacunes dans le système et les domaines d'action que la CSMC doit poursuivre à l'échelle nationale;
- Étayer le futur plan d'action national sur la santé mentale des aînés; et
- Éviter le dédoublement en s'assurant que les mesures à venir ne sont pas des travaux déjà réalisés ou en cours ailleurs dans ce domaine et qu'elles complètent les pratiques exemplaires existantes.

Contexte

La CSMC a soutenu divers travaux sur la santé mentale des aînés depuis sa création. La santé mentale des aînés constitue la priorité 1.4 de la *Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*. La CSMC a mis sur pied une vaste gamme de projets visant à aider les décideurs politiques, les fournisseurs de services et les proches aidants à s'assurer que les aînés canadiens reçoivent les soins de santé mentale dont ils ont besoin. Les *Lignes directrices relatives à la planification et à la prestation de services complets de santé mentale pour les aînés canadiens* (les Lignes directrices) constituent un élément essentiel du travail

de la CSMC dans ce domaine. Les Lignes directrices donnent aux fournisseurs de services et aux décideurs politiques des recommandations fondées sur des données probantes pour garantir la mise en place d'un système complet qui inclut la santé mentale des aînés dans une variété de contextes.

Le plan de travail 2021-2026 que la CSMC a soumis à Santé Canada prête une attention renouvelée à la santé mentale des aînés, notamment par la mobilisation d'intervenants principaux afin de diffuser les pratiques exemplaires et de promouvoir la recherche fondée sur des données probantes en vue d'améliorer la qualité, la collaboration et l'accès à l'ensemble des services de santé.

Avec la croissance de la population âgée au Canada, les maladies et les problèmes liés à la santé mentale chez les aînés risquent de toucher toutes les familles. Si aucune mesure n'est prise, la pression grandissante exercée sur le système de santé aura des répercussions sociales et économiques considérables.

Bien que la santé mentale des aînés soit aussi importante que la santé mentale dans les autres groupes d'âge, elle ne reçoit pas toujours l'attention et les services qu'elle requiert. La COVID-19 a entraîné des répercussions disproportionnées pour les aînés au Canada, où les centres de soins de longue durée ont enregistré le plus grand nombre de décès liés à la COVID-19. Les effets les plus manifestes de la COVID touchent la santé physique, mais la pandémie a également eu une profonde incidence sur la santé mentale des aînés (CSMC, 2021).

Portée

La revue exploratoire pourrait inclure, sans toutefois s'y limiter, les points suivants :

- Un survol des besoins en matière de santé mentale propres aux aînés;
- Une courte description des éléments suivants :
 - o Les taux de personnes considérées comme des aînées (55 ans ou plus) aux prises avec des maladies ou des problèmes liés à la santé mentale, stratifiés par population prioritaire (p. ex., les personnes IRER, les personnes LGBTQ2S+, les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis, les femmes, les adolescents).
 - o Les lacunes dans les services de santé mentale prodigués aux différents groupes d'aînés dans la société et dans l'accès aux services.
- Une évaluation ou analyse environnementale des pratiques exemplaires fondées sur des données probantes et des leçons apprises des politiques, stratégies, normes et programmes soutenant la santé mentale des aînés;

- La revue doit cibler le Canada (à l'échelle du pays et des provinces et territoires), mais peut présenter des pratiques exemplaires mises en place ailleurs dans le monde lorsque cela est approprié.
- Les limites et les obstacles à l'accès aux services ainsi que les résultats de santé par population prioritaire et par sous-population.
- Une analyse des lacunes portant sur les changements dans le système et les besoins en matière de ressources en vue de favoriser la santé mentale des aînés qui vivent dans la communauté et dans les établissements de soins de longue durée.
- Une évaluation des limites des données probantes actuelles, des occasions de recherche à venir et des domaines d'action recommandés.
- Une carte des partenaires qui représente les organisations responsables de la santé mentale des aînés ou faisant la promotion de celle-ci et qui illustre les liens entre elles.

La CSMC compte aligner ses efforts sur la plateforme [Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé](#) (la Décennie). La Décennie est basée sur quatre domaines d'action :

- La lutte contre l'âgisme : changer la façon dont nous pensons, ce que nous ressentons et la manière dont nous agissons face à l'âge et au vieillissement.
- Environnements favorables aux aînés : assurer que les communautés stimulent les capacités des aînés.
- Soins de santé intégrés : fournir des soins intégrés centrés sur la personne et des services de santé primaires adaptés aux aînés.
- Soins de longue durée : offrir un accès aux soins de longue durée aux aînés qui en ont besoin.

Les constats et les recommandations présentés dans la revue exploratoire seront catégorisés selon ces quatre domaines d'action et seront axés particulièrement sur la santé mentale.

Remarque : nous sommes ouverts à toute autre suggestion ou recommandation concernant la portée générale de cette revue.

Livrables attendus

1. Un plan de projet pour la revue exploratoire et une carte des partenaires, incluant la planification par étape, la portée, l'échéancier et le budget.

2. La portée proposée et les paramètres de recherche de l'analyse documentaire et de la carte des partenaires.
3. Une analyse documentaire basée sur les obstacles et les facteurs facilitants relatifs à la santé mentale des aînés.
4. Une carte des principaux partenaires du secteur.
5. Un rapport final incluant les constats et les recommandations de mesures à entreprendre se rapportant aux quatre domaines d'action de la Décennie.

Remarque : La CSMC sera responsable d'offrir son aide pour la communication, notamment la traduction, la correction et la mise en page pour le contenu destiné au public.

Qualifications

La personne retenue devra répondre aux critères suivants :

- Posséder de l'expérience dans la réalisation de recherches qualitatives, la vérification de contenu et l'évaluation de divers publics, particulièrement les décideurs, les responsables des orientations politiques et les fournisseurs de services de santé.
- Posséder de l'expérience dans la réalisation de recherches sur la santé mentale des aînés.
- Connaître le rôle de la CSMC et d'autres importants documents directeurs (ci-dessous).
- Posséder la capacité (à l'interne ou avec un soutien externe) d'analyser la littérature et les politiques canadiennes pertinentes disponibles en français seulement.
- Posséder des compétences en gestion de projets et en recherche (l'accès à un bibliothécaire est un atout).
- Être en mesure de réaliser le projet dans le respect du budget limité disponible.

Budget

Le budget maximal accordé à ce projet sera de 50 000 \$ CAD (y compris les taxes applicables).

Veillez soumettre un budget détaillé qui explique de quelle manière les fonds seront alloués aux différents éléments décrits dans cette demande et inclure tout coût indirect supplémentaire et toute contribution en nature à vos travaux.

Échéancier

- Le 31 janvier 2022 à 23 h 59 (HE) : date limite pour soumettre la proposition
- Février : la CSMC avisera le candidat ou la candidate retenu(e)
- Mars 2022 : compte rendu de la progression
- Mai 2022 : soumission des livrables
- Comptes rendus aux deux semaines

Exigences pour la proposition

1. Un plan de projet pour tous les livrables mettant l'accent sur l'approche/la méthodologie, le calendrier des activités et le budget (y compris la TPS/TVH/TVP).
2. Un énoncé indiquant de quelle manière vous incorporerez la plateforme de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé à vos constats et recommandations de mesures à entreprendre.
3. Un énoncé indiquant de quelle manière vous incorporerez l'engagement de la CSMC à l'égard de la justice sociale et des droits de la personne, des déterminants sociaux de la santé et de l'équité en santé, de l'intersectionnalité, de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), de la sécurité culturelle des Autochtones et de l'humilité culturelle relativement à ceux-ci.
4. Le nom, le curriculum vitae ou la biographie ainsi que le rôle de chacun des membres de l'équipe de projet.
5. Deux exemples de projets connexes antérieurs.
6. Deux références pertinentes (préférentiellement des clients antérieurs) que la CSMC pourrait contacter.
7. Une liste d'autres organisations que vous planifiez consulter ou mobiliser pour réaliser les travaux.

Critères d'évaluation

1. Expérience démontrée de l'évaluation et de la recherche à méthodes combinées.
2. Expérience démontrée de rédaction et de publication pour l'amélioration de la santé mentale des aînés.
3. Connaissance démontrée des principaux concepts liés à l'amélioration de la santé mentale des aînés.
4. Connaissance du rôle de la CSMC, du [guide de référence Le choix des mots est important](#) de la CSMC, des déterminants sociaux de la santé (incluant l'[analyse des influences du genre et du sexe](#)) et des [Lignes directrices relatives à la planification et à la prestation de services complets de santé mentale pour les aînés canadiens](#).
5. Capacité suffisante en ressources pour respecter les délais prévus.



6. Capacité de mener le projet à terme en respectant les paramètres liés à l'échéancier, au budget et aux produits et objectifs.

Documents à l'appui et ressources applicables

1. [Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada](#)
2. [Lignes directrices relatives à la planification et à la prestation de services complets de santé mentale pour les aînés canadiens](#)
3. [Recueil de pratiques exemplaires pour améliorer la santé mentale des aînés au Canada](#)
4. [Soutenir la santé mentale des aînés : Utiliser des principes et valeurs pour promouvoir les pratiques d'excellence](#)
5. [Application des Lignes directrices relatives à la planification et la prestation de services complets en santé mentale pour les aînés canadiens en période de COVID-19](#)
6. [Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé : Rapport de référence](#) [en anglais seulement]
7. [L'approche du gouvernement du Canada à l'égard de l'Analyse comparative entre les sexes plus \(ACS+\)](#)

Comment soumettre une proposition

Date limite pour soumettre une proposition : le 31 janvier 2022 à 23 h 59 (HNE)

Veillez faire parvenir votre proposition à **Katie Ellis**, gestionnaire de programme, au kellis@commissionsantementale.ca, ainsi qu'une copie conforme à **Sylvianne Breton**, coordonnatrice de programme, au sbreton@commissionsantementale.ca, en demandant un accusé de réception.

Remarque : La CSMC se réserve le droit de sélectionner le soumissionnaire de son choix ou de n'en retenir aucun.

Reconnaissance et paternité

La CSMC conservera les droits de propriété intellectuelle de l'analyse documentaire et du rapport final. Le travail des chercheurs et collaborateurs sera souligné dans les rapports produits dans le cadre du projet, conformément aux lignes directrices internationales qui s'appliquent. Le co-marquage et l'application des connaissances partagées sont une possibilité.

Références

Commission de la santé mentale du Canada. Application des Lignes directrices relatives à la planification et la prestation de services complets en santé mentale pour les aînés canadiens en période de COVID-19, Ottawa (Ontario), 2021.